

---

## FACE AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX, QUELS OUTILS ET MOYENS D'ACTION ? MANAGEMENT ET GESTION JURIDIQUE

---

### Objectifs

---

- Savoir instaurer des modes de fonctionnement qui favorisent la confiance et la responsabilité
- Savoir reconnaître les risques psychosociaux et ses causes
- Connaître les comportements et les pièges à éviter
- Connaître ses droits et ses obligations légales
- Savoir mettre en œuvre les procédures prévues par le code du travail
- Connaître les responsabilités juridiques des autres acteurs de l'entreprise
- Savoir réagir face aux situations de détresse d'un collaborateur

### Programme

---

#### **I L'ENVIRONNEMENT : CONFIANCE - MEFIANCE**

- L'environnement favorable et l'environnement défavorable. Les causes visibles et invisibles

#### **II MES COLLABORATEURS**

- Qu'est ce que j'attends de mon personnel ?
- Comment faire pour motiver mes collaborateurs et éviter qu'ils puissent entrer dans des spirales négatives ?

#### **III PRIORITES ET BUT COMMUN**

- L'importance des règles du jeu et son rôle dans la prévention des risques psychosociaux
- L'importance du but commun face aux priorités de chacun. Savoir donner du sens à l'ensemble

#### **IV MOI, LE RESPONSABLE**

- Qu'est ce que mon équipe attend de moi ? Qu'est ce que je leur apporte réellement ?
- La Responsabilité et le pouvoir de décision dans l'implication de chaque collaborateur
- L'écoute et la disponibilité en amont face aux environnements qui génèrent des tensions et du stress
- Le besoin de Reconnaissance face aux effets de la dévalorisation
- Faire progresser mon personnel, les aider à grandir

#### **V DEFINITIONS JURIDIQUES DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

- Le stress
- Le harcèlement et autres notions

#### **VI LES MESURES LEGALES DE PREVENTION ET DE TRAITEMENT**

- Mesures de prévention
- Procédures de traitement

#### **VII LES RESPONSABILITES**

- Obligations de l'employeur
- Obligations des salariés

#### **VIII LE ROLE DES AUTRES ACTEURS DE LA PREVENTION**

- Le CHSCT
- Services de santé au travail
- Inspection du travail

### Pédagogie

---

Groupes restreints. Apports théoriques, interactivité, analyse de cas, mise en situation. La session se termine par la prise de résolutions de chaque responsable. Un dossier pédagogique est remis à chaque participant.

## A qui s'adresse cette formation

---

Dirigeant, DRH, RRH, personnel d'encadrement, juristes

## Intervenants

---

Damien Sanchez-Buxareu, Consultant  
Jean-Marie Léger, Avocat associé

## Renseignements pratiques

---

Cette formation se déroule à Paris sur deux jours. Le lieu exact sera précisé aux participants un mois avant la date de chaque session.

1<sup>ère</sup> session : les 13 et 14 décembre 2011 - Horaires : 9h - 18h  
2<sup>ème</sup> session : les 13 et 14 mars 2012 - Horaires : 9h - 18h

Pour tout renseignement : email [formation@flpavocats.com](mailto:formation@flpavocats.com), téléphone 01 70 61 00 90.

## Tarif et modalités de règlement

---

1.350 euros H.T. par participant. Règlement : 650 euros HT avant le début de la session, le solde à l'issue. Ce prix inclut la formation, les supports pédagogiques, les déjeuners et pauses café.

Convention de formation possible sur demande.

---

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin est à retourner à FLP Avocats par email à l'adresse [formation@flpavocats.com](mailto:formation@flpavocats.com), par télécopie au n°01 70 61 00 99 ou par courrier au 19 rue Ampère, 75017 Paris

### PARTICIPANT

M.  Mme.  Melle.

Nom :

Prénom :

Société :

N° RCS :

Fonction :

Adresse :

N° tél. :

Email :

### Cocher la case correspondant à la session choisie :

1<sup>er</sup> session, les 13 et 14 décembre 2011

2<sup>ème</sup> session, les 13 et 14 mars 2012

**A**  
**Le**

Signature et cachet de l'entreprise